

Le programme du trimestre

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserves - Elles peuvent être soumises à changement .

→ En décembre

- . *Jeudi 11 décembre* à 9h45 à la salle des fêtes, visite du père Noël pour le RAM et spectacle élaboré par les « nounous »
- . *Samedi 13 décembre* à la Salle des Fêtes, spectacles de l'Ecole de musique
- . *Lundi 15 et mardi 16 décembre* à 10 h et 14 h 30 à la salle des fêtes, spectacles de Noël pour les enfants des écoles communales
- . *Jeudi 18 décembre* de 14h à 17h à la Salle n°1, don du sang
- . *Jeudi 18 décembre* à 9 h 30 et 10 h 30 à la salle des fêtes, « Dans ma Bulle » par la Compagnie l'Envers du Monde, spectacle de Noël pour les enfants des crèches et du RAM
- . *Dimanche 21 décembre* à 12h à la Salle des Fêtes, repas de Noël du Club de la Gaieté
- . *Mardi 23 décembre* de 14h à 17h au PIJ atelier/goûter dédiés aux jeunes âgés de 16 à 30 ans sur le thème « partir à l'étranger »
- . *Dimanche 28 décembre* à 15h à la Salle des Fêtes, loto de l'Etoile Aussonnaise Football
- . *Mardi 30 décembre* de 14h à 17h au PIJ atelier/goûter dédiés aux jeunes âgés de 16 à 30 ans sur le thème « partir à l'étranger »

→ En janvier

- . *Dimanche 4 janvier* à 15h à la Salle des Fêtes, loto de l'Etoile Aussonnaise Football
- . *Mercredi 7 janvier* de 18h à 20h au PIJ, atelier recherche d'emploi
- . *Samedi 10 janvier* de 14h à 16h au PIJ, atelier recherche d'emploi
- . *Samedi 10 janvier* à 20h30 à la Salle des Fêtes, repas de la FNACA
- . *Jeudi 15 janvier* à 15h à la Salle des Fêtes, Assemblée Générale du Club de la Gaieté
- . *Vendredi 30 janvier* à 20h30 à la Salle des Fêtes, loto organisé par le Collège Germaine-Tillion

→ En février

- . *Mercredi 4 février* de 18h à 20h au PIJ, atelier recherche d'emploi
- . *Vendredi 6 février* à 18h30 à la Salle des Fêtes, Carnaval organisé par le Comité des Fêtes, défilé dans les rues d'Aussonne
- . *Samedi 7 février* de 14h à 16h au PIJ, atelier recherche d'emploi
- . *Samedi 14 février* à 17h, Inauguration de l'église Notre-Dame du Rosaire après restauration
- . *Samedi 14 février* à 20h30 à la Salle des Fêtes, loto organisé par l'association Surdi d'Oc
- . *Dimanche 15 février* à 15h à la Salle des Fêtes, loto organisé par le Club de la Gaieté
- . *Dimanche 22 février* à 12h à la Halle aux Sports, repas des aînés avec l'orchestre Pierre Lebrun
- . *Samedi 28 février* de 9h à 13h à la Salle des Fêtes, journée Job d'été organisée par le Service Emploi communal

→ En mars

- . *Dimanche 1er mars* au Boulodrome, Championnat qualificatif doublette mixte de Pétanque.
- . *Mercredi 4 mars* de 18h à 20h au PIJ, atelier recherche d'emploi
- . *Samedi 7 mars* à 21h à la Halle aux Sports, concert de printemps de l'Union Harmonique
- . *Samedi 10 mars* de 14h à 16h au PIJ, atelier recherche d'emploi
- . *Jeudi 12 mars* de 14h à 17h à la Salle n°1, don du sang
- . *Vendredi 13 mars*, à 21h à la Salle des Fêtes, concours de belote organisé par le club de Badminton
- . *Samedi 14 mars* à 21h à la Salle des Fêtes, soirée crêpes organisée par la FNACA
- . *Dimanche 15 mars* à la Salle des Fêtes, repas du Club de la Gaieté
- . *Jeudi 19 mars* à 18h au Monument aux Morts, commémoration de la journée nationale du souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie
- . *Samedi 21 mars* à 21h à la Halle aux Sports, repas moule-frites et soirée dansante organisée par le Comité des fêtes
- . *Dimanche 22 mars* de 8h à 18h, premier tour de l'élection des conseillers départementaux
- . *Dimanche 29 mars* de 8h à 18h, deuxième tour de l'élection des conseillers départementaux

Prévu -

Inscriptions sur les listes électorales -

En mars 2015, les électeurs désigneront les conseillers départementaux, ex-conseillers généraux. Fin 2015, ils désigneront les conseillers régionaux. Vous habitez la commune et vous souhaitez voter ? Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, n'oubliez pas de le faire avant le **31 décembre 2014, 16h30**.

Erratum -

Une erreur s'est glissée dans la dernière édition d'Aussonne Actualités. En page 19, adresses utiles, une inversion a eu lieu entre le Foyer Rural et la Fnaca. Aussonne Entre Nous rectifie : M. Gérard Gros est toujours président de la FNACA, M. Raymond Teyssedre préside le Foyer Rural.

Voté

Dans ses différentes séances, le Conseil Municipal a :

- . Décidé la création d'un Comité Technique (CT) et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail (CHSCT) communs entre la collectivité et le CCAS et fixé à 3 le nombre des représentants du personnel
- . Approuvé le projet de rénovation de l'éclairage public autour des courts de tennis. Le montant est estimé à 8 250 € dont 2 802 € à la charge de la commune
- . Approuvé le projet de rénovation de l'éclairage public place de la mairie et avenue de la République. Le montant est estimé à 48 125 € dont 19 843 € à la charge de la commune
- . Accordé une subvention exceptionnelle de 600 € au Foyer Rural pour aider à l'acquisition de matériel de sonorisation
- . Nommé Jean-Jacques Zamboni, adjoint au maire, correspondant Sécurité Routière
- . Signé une convention de prêt d'un cinémomètre avec les communes de Beauzelle, Mondonville et Seilh ainsi que la mutualisation du personnel.

Ouvert/Fermé

- Services Petite-Enfance – Enfance – Jeunesse :

Pour la petite enfance :

Crèches de Prunel et de Prestillou : Fermeture du 25 décembre au 2 janvier inclus

Relais Assistantes Maternelles : Fermeture du 25 décembre au 2 janvier inclus

Structures enfance-jeunesse (CLAP'S, PIJ, ALSH maternel et primaire) :

Ouverture les 22, 23, 24, 29, 30 et 31 décembre. Les enfants inscrits dans les ALSH maternel et primaire seront reçus sur un seul site, l'Ecole Jules-Ferry. Le 24 et le 31 décembre, ces structures fermeront à 17h.

Atelier vidéo – L'atelier vidéo du PIJ annoncé le 3 janvier aura lieu le samedi 10 janvier. Les 2 et 3 janvier, la structure sera fermée. : Tél : 05.34.52.92.64

- Services administratifs : en raison des fêtes de fin d'année, l'accueil de la mairie, les services techniques et les services administratifs seront fermés les 24 et 31 décembre à 16 h 30.

- **Médiation familiale** : les prochaines permanences auront lieu le matin, les 28 janvier, 25 février et 25 mars, dans les locaux du Lien Social, 200 route de

Environnement

Collecte des encombrants— Service gratuit assuré par les services techniques, la collecte des encombrants concerne l'enlèvement d'objets volumineux, non-transportables dans un véhicule personnel. Pour en bénéficier, l'inscription est obligatoire. La demande d'inscription peut être faite auprès des agents communaux à l'accueil de la mairie, ou par téléphone au 05.62.13.45.74. Prochaine collecte le 21 janvier 2015.

Déchetterie - Comme toutes les déchetteries de Toulouse Métropole, la déchetterie du Chemin Saint-James à Cornebarrieu sera fermée les 25 décembre 2014, et 1^{er} janvier 2015.

Eau potable – A compter du 1^{er} janvier, Toulouse Métropole confie l'exploitation du réseau d'eau potable à la Lyonnaise des Eaux. Pour toute demande d'intervention, les usagers pourront contacter le prestataire via un numéro cristal, le 09 77 40 11 39, accessible 7j/7, 24 h/24 (appel gratuit depuis les fixes et les mobiles).

Savoir

Reconnaissance du caractère de Calamité Agricole - Par arrêté ministériel du 24/10/2014, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a officiellement retenu le caractère de « Calamité Agricole » pour les pluies et inondations qui ont affecté la Haute Garonne en janvier 2014. Cette reconnaissance ouvre droit à indemnisation pour les exploitants agricoles sinistrés.

Un dossier de demande d'indemnisation peut être retiré en mairie ou sur le site internet de la Direction départementale des territoires : <http://www.haute-garonne.gouv.fr>.

Les agriculteurs doivent transmettre à la Direction Départementale des Territoires, leur déclaration de sinistre, accompagnée des justificatifs demandés, au plus tard **le 31 décembre 2014**.

Le Conseil Municipal des Enfants

Les candidatures doivent être adressées entre le 1er et le 12 décembre 2014 à la Mairie. La campagne aura lieu du 1er au 16 janvier 2015. Les élections se tiendront à l'école Jules-Ferry

Caisse des Ecoles Publiques—Créée en 1979 comme établissement public communal elle a pour but d'aider à la fréquentation de l'école publique. Pour l'année 2014-2015, elle contribuera à la fourniture des goûters et des livres à Noël, à l'achat des spectacles de Noël, à la remise des dictionnaires aux classes de CM2, à l'aide aux projets d'écoles et aux familles en difficultés. Elle pourra également participer aux sorties des écoles maternelles et primaires.

Les parents qui le souhaitent peuvent s'associer directement à la gestion des actions développées.

Son Assemblée Générale a eu lieu le mardi 9 décembre 2014 à 20h30 à la salle du Conseil Municipal pour les membres à jour de leur cotisation (7€).

Prévu

Repas des Aînés

Le 22 février à midi, un repas avec animation musicale est organisé pour rassembler à la Halle aux Sports, les Aussonnaises et Aussonnais âgés de plus de 65 ans avant le 31/12/2015.

Les personnes répondant à ces critères seront invitées personnellement par courrier. Celles correspondant à ces critères et ne recevant pas cette convocation, courant janvier, peuvent se signaler au 05 62 13 48 59.